Numero 7





Bulletin d'informations des stations de contrôle de la Garonne



Les dernières nouvelles

<u>Golfech</u>: La température de l'eau de la Garonne augmente rapidement pour atteindre 14.5°C en fin de semaine. Les passages de migrateurs sont toujours faibles et éparses avec quelques saumons et la présence de grande alose en début de week-end. 4 saumons ont pu être marqués avec des émetteurs radio, tag acoustique et Tiris (RFID). Ils ont été relâchés en aval de Golfech tel que préconnisé dans le protocole et sont, depuis, activement suivis manuellement et par les enregistreurs automatiques situés au droit du site de Golfech.

<u>Bazacle</u>: Très peu d'activité piscicole sur ce site, quelques cyprinidés et smolts dévalants.

<u>Camon</u> - <u>Pointis</u> : La migration de dévalaison s'est intensifiée cette semaine. Près de 7 500 smolts de saumon ont déjà pu être transferés à l'aval de Carbonne.

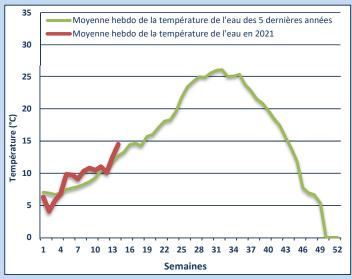
Fonctionnement des systèmes de franchissement		
Calfach	Ascenseur	©
Golfech	Passe à anguilles	-
Bazacle	Passe à bassins	
Dazacie	Passe à ralentisseurs	©
Carbonne	Piège	=
Pointis - Camon	Exutoire	\odot

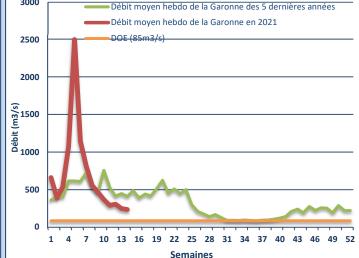
Image de la semaine

Une grande alose à Golfech en ce début avril.



Les paramètres environnementaux à Golfech





Température moyenne hebdomadaire de la Garonne

Débit moyen hebdomadaire de la Garonne















w.migado.tr

Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

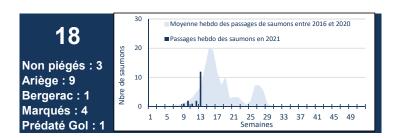


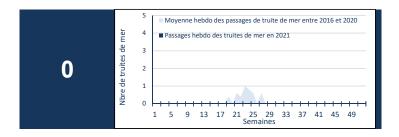
STATION DE GOLFECH Poissons contrôlés à la montaison

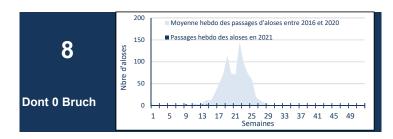
Mise à jour : 04/04/2021

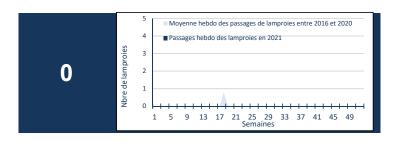
Golfech

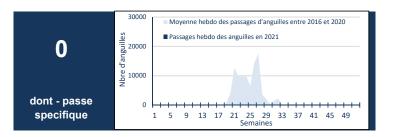
Saumon atlantique Truite de mer Grande alose Lamproie marine Anguille







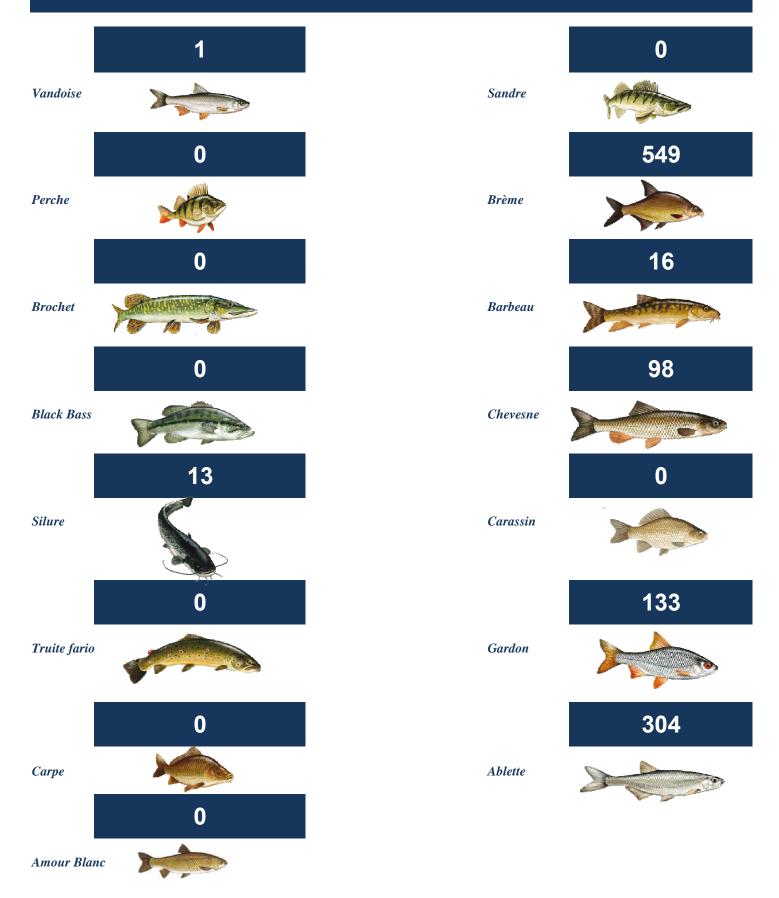






STATION DE GOLFECH Poissons contrôlés à la montaison

Mise à jour : 04/04/2021





Anguille

STATION DU BAZACLE ET DE CARBONNE Poissons contrôlés à la montaison

Passe à

ralentisseurs

Passe à bassins

Mise à jour : 04/04/2021

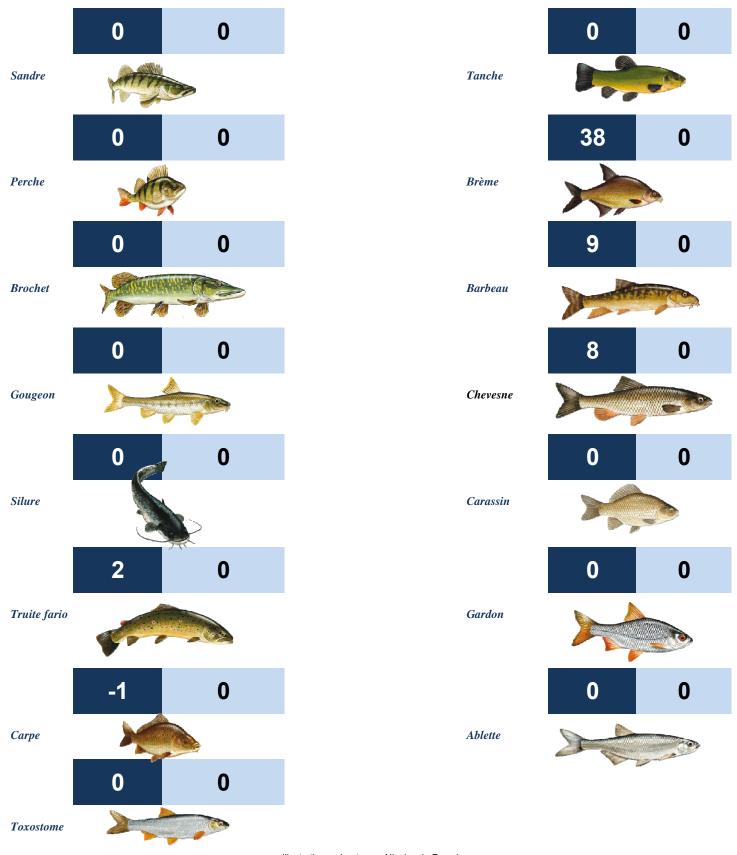
BAZACLE CARBONNE 0 0 0 Dont 0 marqués Passe à Passe à bassins ralentisseurs Saumon atlantique 0 0 0 Passe à Passe à bassins ralentisseurs Truite de mer 0 0 0 Passe à Passe à bassins Grande alose ralentisseurs SDUE 0 0 0 Lamproie marine Passe à Passe à bassins ralentisseurs 0 0 0



STATION DU BAZACLE ET DE CARBONNE

Poissons contrôlés à la montaison

Mise à jour : 04/04/2021





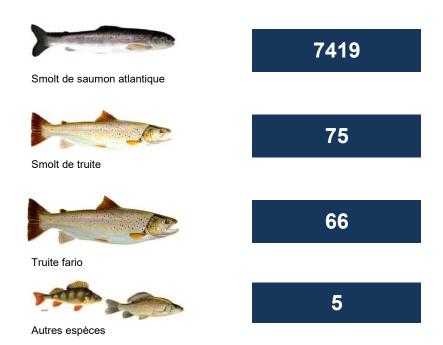
STATION DE CAMON ET POINTIS

Poissons contrôlés à la dévalaison *

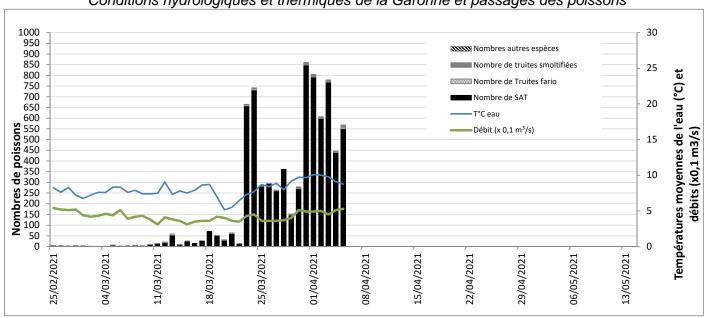
Piègeages du : 24 février au 5 avril 2021

Actualité :

La migration de dévalaison s'est intensifiée cette semaine. Près de 7 500 smolts de saumon ont déjà pu être transferés à l'aval de Carbonne.



Conditions hydrologiques et thermiques de la Garonne et passages des poissons



Nombre de transports: 6

Dernier transport le :

2-avr.

www.migado.fr















Numéro 7





La restitution du débit réservé de Mauzac se fait désormais sur deux clapets afin de favoriser l'attractivité de la passe à poissons

Bulletin d'informations des stations de contrôle de la Dordogne



Les dernières nouvelles

<u>DORDOGNE</u>: Le débit de la Dordogne chute et est à présent inférieur à 150m³/s. La température a bien augmenté avec les chaleurs de la semaine dernière, jusqu'à 12,9°C le 03/04/21.

<u>STATIONS</u>: Une superbe migration de... gardons! Les migrateurs sont toujours très, très discrets pour la saison. Seuls les holobiotiques nous rendent visite en nombre. Les passes à anguilles de Tuilières et Mauzac ont été mises en service le vendredi 2 avril. Les premières anguilles sont attendues avec impatience. Le premier saumon a été piégé pour Bergerac le 31/03/2021.

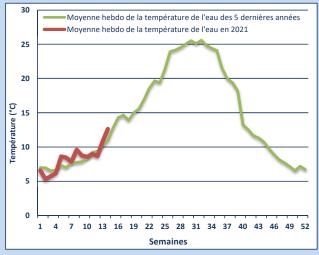
Fonctionnement des systèmes de franchissement		
Tuilières	Ascenseur	©
	Passe à anguilles	©
Mauzac	Passe à bassins	©
	Passe à ralentisseurs	©
	Passe à anguilles	©
Monfourat	Passe à bassins	©

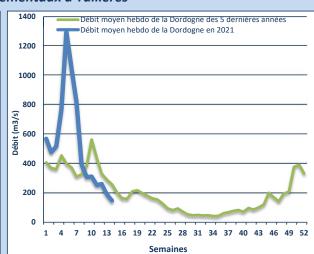
L'image de la semaine :

Une image des passages de cette semaine



Les paramètres environnementaux à Tuilières





Température moyenne hebdomadaire de la Dordogne

Débit moyen hebdomadaire de la Dordogne















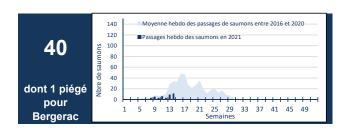


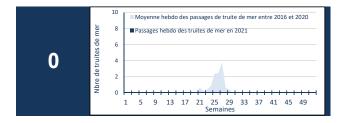
STATION DE TUILIERES Poissons contrôlés à la montaison

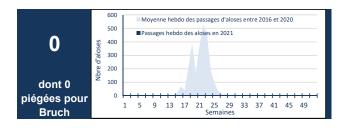
Mise à jour : 06/04/2021

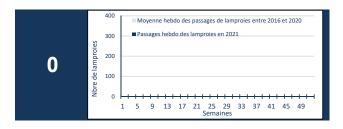
TUILIERES

Saumon atlantique Truite de mer Grande alose lamproie marine Anguille







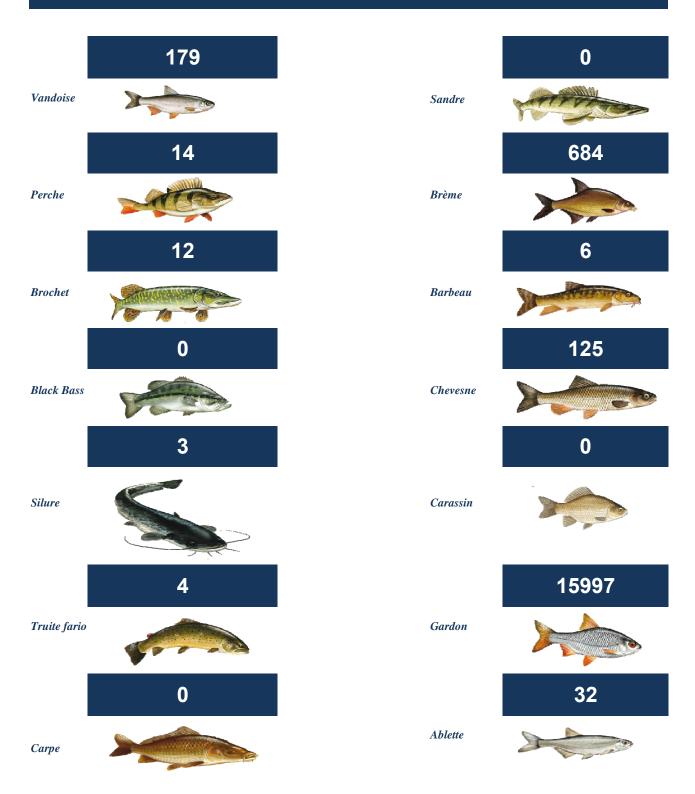






STATION DE TUILIERES Poissons contrôlés à la montaison

Mise à jour : 06/04/2021





STATIONS DE MAUZAC

Poissons contrôlés à la montaison

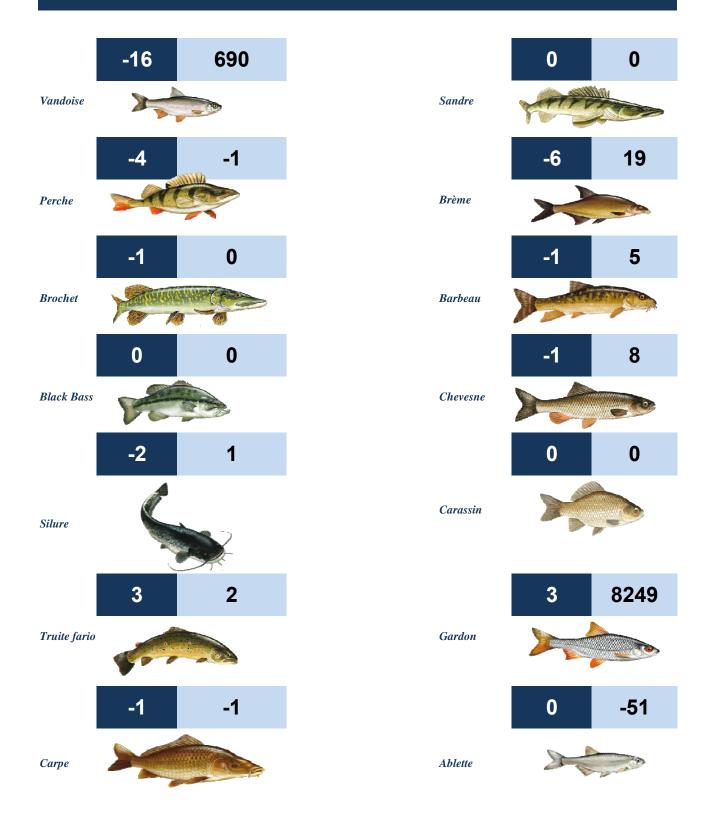
Mise à jour : 06/04/2021

		MAUZAC USINE	MAUZAC BARRAGE
SJIT S	Saumon atlantique	9	5 et 0 Passe ralentisseurs
afe	Truite de mer	0	0
İgr	Grande alose	0	0
S m	lamproie marine	0	0
DUE	Anguille	0	0 dont 0 Passe spécifique
25	Mulet	0	0



STATIONS DE MAUZAC Poissons contrôlés à la montaison

Mise à jour : 06/04/2021



Numero 1

Cellule Migrateurs Charente Seudre









Bulletin d'informations des stations de contrôle de la Charente



La station

Elle est située sur la Charente à 100 km de l'Océan, juste en aval de Cognac, sur la passe à bassins du barrage de Crouin.

Le département de la Charente est propriétaire du barrage et de la passe et a confié le suivi scientifique de la station de comptage à la Cellule Migrateurs Charente Seudre (EPTB Charente, MIGADO, CAPENA).

La station est opérationnelle depuis janvier 2010. Le dépouillement des fichiers vidéo est réalisé par SCEA Dartiguelongue.

https://www.migrateurs-charenteseudre.fr/station-de-comptage/

Les nouvelles

Les premières aloses sont passées le 18 mars. Quelques truites de mer, lamproies marines et fluviatiles, et mulets complètent les comptages pour les migrateurs.

Fonctionnement des systèmes de franchissement

Crouin

Passe à bassins

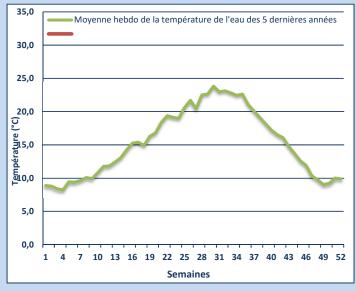


L'image du moment :

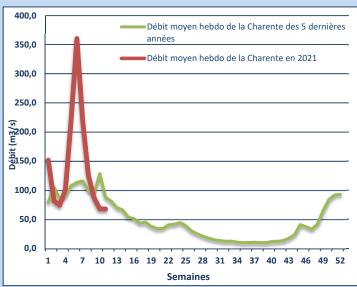
Banc de mulets



Les paramètres environnementaux à Crouin



Température moyenne hebdomadaire à Crouin



Débit moyen hebdomadaire de la Charente à Jarnac



















STATION DE CROUIN Poissons contrôlés à la montaison

Mise à jour : 25/03/2021

migrafeurs



Grande alose et Alose feinte



Truite de mer



Saumon atlantique



Lamproie marine

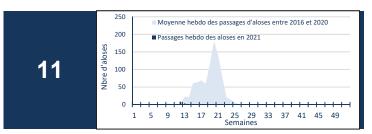


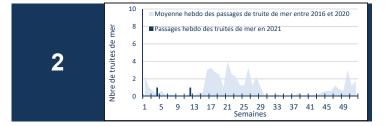
Lamproie fluviatile

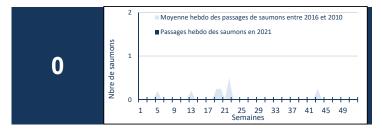


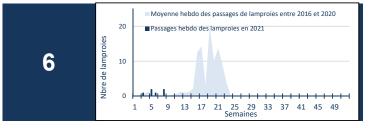
Mulet

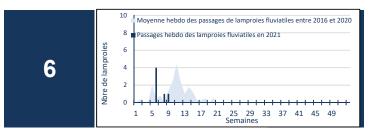
Crouin

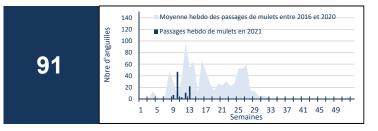














STATION DE CROUIN Poissons contrôlés à la montaison

Mise à jour : 25/03/2021

Vandoise	0	Sandre	0
Perche	0	Brème	58
Brochet	2	Barbeau	11
			A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
Black Bass	1	Chevesne	127
ı			
Silure	5	Carassin	0
Truite fario	5	Gardon	70
		_	
Carpe	14	Ablette	0
ı		_	
Hotu	57	Tanche	0

Bulletin d'informations des suivis lamproies sur la Dordogne

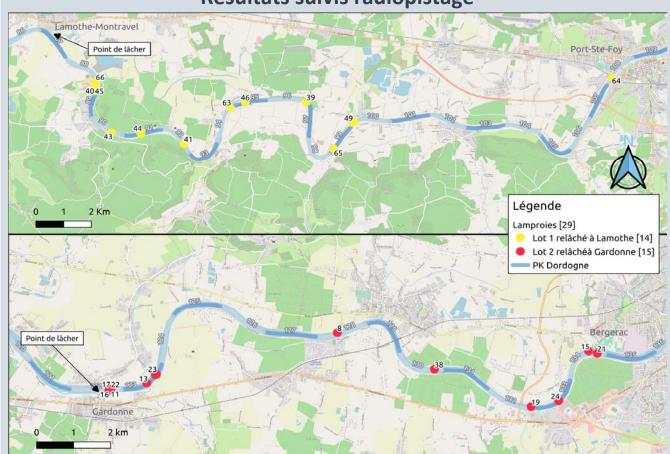
Contexte de l'étude :

Aux vues des résultats de l'étude de suivi de la migration de la lamproie marine sur le bassin de la Dordogne effectuée en 2019 qui montrait une forte et rapide prédation de l'espèce par le silure, il a été décidé lors des différents groupes techniques du COGEPOMI de reconduire cette étude en 2021, les opérations n'ayant pu être menées en 2020 du fait du contexte sanitaire. Les conditions hydrologiques de cette année étant semblables à celles rencontrées en 2019, il a été convenu, en accord avec les décisions prises en COGEPOMI, de lâcher un lot de 15 lamproies marquées à Lamothe Montravel comme en 2019 mais également de lâcher un autre lot de 15 individus à Gardonne c'est à dire en amont des zones de prédations observées et de s'assurer ainsi d'un effectif suffisant au droit du barrage de Bergerac pour pouvoir observer leur comportement et éventuellement leur franchissement.

Bilan au	02/04/2021	
LPM marquées Lamothe	15	©
LPM marquées Gardonne	15	(3)

Ces 30 lamproies ont été marquées le 29 mars avec un émetteur radio et un tag prédation acoustique. Par ailleurs, en cas de recapture par la pêcherie, il a été apposé une marque externe de type spaghetti au niveau de la dorsale : Jaune pour le lot de Gardonne, blanche pour le lot de Lamothe.

Résultats suivis radiopistage



Localisation des lamproies marquées le 29/3 au 1er avril 2021















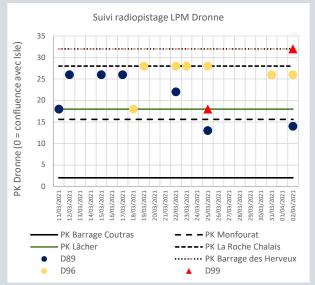
Bulletin d'informations des suivis lamproies sur la Dronne

Contexte de l'étude :

Aux vues de la situation de l'espèce, il a été décidé en COGEPOMI de transférer un échantillon de la population de lamproies sur des secteurs favorables à la reproduction et à priori moins impactés par la présence du silure. Sur le bassin de la Dordogne, le secteur de la Dronne situé entre Monfourat et La Roche-Chalais a été choisi (environ 13 km). Ainsi, ces transferts, gérés par l'AAPPED33, ont débuté le 11/03. 4 lâchers ont été effectués le 11/03, 18/03, 25/03 et 1/04 de respectivement 570 et 668, 512 et 250 lamproies marines, soit 2000 sur un objectif de 2000. MIGADO a marqué 20 individus de ces lots, avec des marques radio et tags prédation. Nous les suivrons jusqu'à la reproduction.

Bilan au	02/04/2021	
Transfert Ipm Dronne	2000	©
LPM marquées Dronne	20	©

Résultats suivis radiopistage Point de làcher 23 La Roche-Chalais 96 Suivi lamproles Suivi lamproles Lot 2 (Lâché le 11 mars 2021) Lot 2 (Lâché le 18mars 2021) Lot 3 (Lâché le 25 mars 2021) Lot 3 (Lâché le 25 mars 2021) Point Kilomètrique Dronne



Déplacements de 3 lamproies marquées le 11, 18 et 25 mars

La carte ci contre montre la dernière position connue des lamproies suivies entre Coutras et le barrage des Herveux (32 km). En effet, depuis le début des suivis le 11 mars, la répartition des lamproies a un peu changé avec d'une part la dévalaison de 4 individus en aval du barrage de Monfourat et d'autre part, le franchissement du barrage de La Roche Chalais par une lamproie issue du dernier lot marqué. Hormis 2 individus qui sont depuis le début restés au droit du site de marquage, les lamproies ont toujours été actives, même si leur déplacement sont restés limités (quelques centaines de mètres). entre les 2 derniers suivis. A noter la présence de 3 lamproies en aval du barrage de La Roche Chalais qui depuis 3 semaines ne trouvent pas l'entrée de la passe. Malheureusement, 2 individus se sont fait prédatés par des silures, une 6 km en amont du point de lâcher et 1 en aval de Monfourat. Les suivis reprendront la semaine prochaine sur la totalité du secteur.













